

Image not found or type unknown



responsabilité des cadres

Par **claeys clara**, le **27/05/2009** à **17:24**

bonjour,

Voilà j'ai deux cadres dans ma soicété qui se pose cette même question : seront-il personnellement responsable si la société ne peux pas terminer les travaux chez un clients auprès duquel ils ont demander un acompte ?

Merci de me répondre c'est très urgent.